

BONNES PRATIQUES

Carte d'identité de l'entreprise :

Electricité de Strasbourg

Nom de l'entreprise : Secteur d'activité : Energies

Secteur géographique : Eurométropole

Contact :

Nom / Prénom : MAURIN Sandrine

Adresse mail : sandrine.maurin@es-groupe.fr

Signataire de la Charte de la Diversité : OUI

Adhérent à IMS Alsace : OUI

Fondateur IMS Alsace : OUI

Présentation de l'action :

Descriptif de l'action mise en œuvre dans l'entreprise :

- Réalisation d'un guide des « bonnes pratiques du Groupe ES visant à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée ».

Descriptif des différentes étapes et axes de mise en œuvre de l'action au sein de l'entreprise :

Etabli dans le cadre de l'accord « Mieux vivre au travail dans le Groupe ES », ce recueil de bonnes pratiques se veut un document de référence pour l'ensemble des salariés du Groupe.

Il a été débattu et construit conjointement avec les représentants des directions des entreprises qui constituent le Groupe ES (principalement Electricité de Strasbourg), ES Energies Strasbourg et Ecotral) et des représentants du personnel.

Ce recueil s'articule autour de 4 thématiques :

- Respecter les horaires de travail des réunions
- Limiter l'incursion de la vie professionnelle dans la sphère privée
- Favoriser la parentalité en entreprise
- Accompagner le passage de la vie professionnelle vers la retraite/

Suivi annuel de l'application effective des ces « bonnes pratiques » en Commission Egalité Professionnelle du Comité d'Entreprise, compte-tenu du lien étroit existant entre cette thématique et la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Communication en interne à l'ensemble des salariés du Groupe ES, et plus spécifiquement à l'attention des managers.

Ce qui caractérise la démarche en termes d'innovation et d'exemplarité :

Ces bonnes pratiques ont été définies en concertation avec les partenaires sociaux, et plus spécifiquement aux côtés des représentants du personnel par les membres des cinq organisations syndicales représentatives dans le Groupe ES.

Elles prennent en compte les réalités d'aujourd'hui, à savoir en particulier l'évolution du rapport au travail, l'accroissement du nombre de femmes en activité professionnelle, et le développement des nouvelles technologies.

Les problématiques propres à l'entreprise et auxquelles la démarche permet de répondre :

- Le bien-être au travail est un facteur de performance et d'engagement des salariés. Cette action s'inscrit dans le cadre du « Mieux Vivre au Travail » développé au sein de Groupe ES.
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes relative à la fois à la responsabilité sociale de l'entreprise, à la quête de justice indispensable à l'engagement de tous, et à la nécessité impérieuse de mettre à profit et de développer toutes les compétences disponibles/
- La parentalité en entreprise est favorisée dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise, et car cela correspond à une attente forte des hommes et des femmes salariés.

Quelques résultats notables :

- Le « Guide des bonnes pratiques » est déployé annuellement sur l'ensemble du Groupe ES depuis 2013.
- Son suivi annuel est réalisé par la Commission Egalité Professionnelle du Comité d'Entreprise.
- Le Groupe ES dispose également d'une enquête sociale annuelle interne dans laquelle existe un item concernant l'équilibre vie professionnelle/vie privée qui permet de cerner la perception, par les salariés, de cette question et de son évolution dans le temps.

Le caractère reproductible de la démarche : ce qu'en dit l'entreprise

Oui. Cette action clarifie les règles de fonctionnement de l'entreprise en les portant à la connaissance de tous. Elle engage les managers et donne toute sa place à la parentalité dans l'entreprise et garantit au salarié un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Les perspectives de développement de l'action au sein de l'entreprise :

L'objectif est de poursuivre le suivi annuel de sa mise en œuvre effective afin que les dispositions prévues deviennent et continuent d'être des pratiques courantes au sein du Groupe ES.

Les ressources allouées :

- Humaines : Un groupe de travail composé de 9 personnes représentantes de la Direction et du personnel s'est réuni à deux reprises (2 heures à chaque fois) pour élaborer le projet de « recueil des bonnes pratiques » qui finalement a été adopté.
- Financières : Pas de moyens financiers spécifiques dédiés. La communication sur les bonnes pratiques est assurée via les réunions internes et le site Intranet, principalement.